



**DEMANDE DE FRÉQUENTATION HORS CIRCONSCRIPTION DU CEPEO
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 20__ – 20__**

Nom de l'élève :	Année d'études :
Adresse :	
Nom du parent, tuteur ou tutrice :	
Courriel :	Téléphone :

Circonscription scolaire du domicile : _____
Demande d'inscription présentée pour l'école : _____

MOTIF DE LA DEMANDE :

Veillez cocher les motifs qui s'appliquent à vous et/ou votre enfant :

L'élève :

- réside à plus de 3,2 kilomètres, selon la route la plus courte, de l'école qu'il est tenu de fréquenter;
- réside à plus de 0,8 kilomètre, selon la route la plus courte, d'un point d'où il dispose d'un moyen de transport pour se rendre à l'école qu'il est tenu de fréquenter;
- réside plus près, selon la route la plus courte, d'une autre école du même genre située dans une autre circonscription ou une autre zone que l'école qu'il est tenu de fréquenter;
- souhaite un programme particulier qui n'est pas offert par une école de sa circonscription scolaire;
- Autre (veuillez préciser) _____

Note : Ces motifs doivent être appliqués conformément aux dispositions prévues aux articles 35 et 40 de la Loi sur l'éducation.

La gestion se réserve le droit de réévaluer, à tout moment, la fréquentation hors circonscription scolaire d'un élève donné ainsi que le motif pour lequel la demande initiale a été justifiée, le cas échéant.

N.B. Si cette demande est approuvée, le transport deviendra alors la responsabilité du parent, tuteur ou tutrice. Si, pour un besoin exceptionnel, vous souhaitez faire une demande pour le transport scolaire, veuillez le signaler ici : Besoin en transport

Signature du parent, tuteur ou tutrice

Date

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Actions requises :

1. La direction d'école recommande une décision puis la transmet à sa surintendance.
2. La surintendance de l'école recommande sa décision, en tenant compte des facteurs de capacité, financiers et pédagogiques pertinents. Elle transmet ensuite sa recommandation à la surintendance des affaires si le transport est demandé.
3. L'équipe de la surintendance émet une décision conjointe et finale tenant compte des recommandations et des autres facteurs mentionnés. Elle transmet la décision à la direction de l'école qui la communique au demandeur par l'entremise du gabarit de lettre se trouvant dans les annexes de la procédure ELE09.02-PRO.

DIRECTION D'ÉCOLE		
Nom :		
Recommandation :		
Commentaires :		
Signature :		Date :

SURINTENDANCE DE L'ÉCOLE		
Nom :		
Recommandation :		
Commentaires :		
Signature :		Date :

SURINTENDANCE DES AFFAIRES (si le transport est demandé)		
Nom :		
Recommandation :		
Commentaires :		
Signature :		Date :

DÉCISION FINALE DE L'ÉQUIPE DE LA SURINTENDANCE		
La demande est :		
Commentaires :		
Signature :		Date :